

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Le 5 mars 2024

Par vidéoconférence « Teams »

#### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL

La présidente du Comité déclare la séance ouverte à 16 h 32 et procède à l'appel nominal.

#### Sont présents :

Titre	Nom
<b>Membres du Comité</b>	
Conseillère, conseiller scolaire	Michelle Mailloux, présidente Langis H. Dion
Services de counselling Hearst-Kapuskasing - Smooth Rock Falls	Simon Dubosq
Consortium pour les élèves du nord de l'Ontario	Myriam Génier
Centre de ressources Cochrane Temiskaming	Lisa Drobny, vice-présidente
Membre représentant les parents	Geneviève Bureau
<b>Personnes ressources</b>	
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier	Jérémie Lepage
Directrice des Services à l'élève	Dinah Charland
Gestionnaire de programme des services en ergothérapie, physiothérapie et thérapie récréative, invitée	Isabelle Besner
Secrétaire de séance	Mélisane Meunier

#### Sont absents :

Association canadienne pour la santé mentale Cochrane-Timiskaming	Kelsey Charbonneau
Membre représentant les parents	Paul Doyon
Service à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario	Nathalie Rochon

**2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE**

M. Génier récite la prière d'ouverture et la présidente procède à la reconnaissance du territoire personnalisée de la classe de maternelle/jardin de Madame Anne Smith, à l'École catholique Nouveau-Regard, Cochrane.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RECOMMANDATION 01 (interne)**

Proposée par : L. Drobny

Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 mars 2024.**

Adoptée

**4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts de la part d'un membre du Comité n'est soulevée.

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**5.1 Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 6 février 2024**

**RECOMMANDATION 02 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion

Appuyée par : M. Génier

**QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 6 février 2024.**

Adoptée

**6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

**6.1 Réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 6 février 2024**

Aucune question n'est soulevée sur le procès-verbal.

## **7. ÉTUDE DES POLITIQUES**

### **7.1 Points de recommandation**

Sans objet

### **7.2 Points de consultation**

Sans objet

## **8. COMMUNICATION ET APPUI**

### **8.1 Service de réadaptation en milieu scolaire du Centre de Traitement pour enfant Cochrane Temiskaming (CTECT) : Présentation d'Isabelle Besner**

Le Centre de traitement pour enfants Cochrane Temiskaming répond aux nouvelles lignes directrices du Ministère en matière des services de réadaptation en orthophonie, physiothérapie et ergothérapie en adoptant un nouveau modèle d'intervention à plusieurs niveaux pour les écoles des conseils scolaires qu'il dessert dans le nord de l'Ontario. Ce modèle est aligné avec la conception universelle de l'apprentissage.

Le CSCDGR a un projet pilote avec l'École catholique Ste-Croix à Haileybury. Le but est de cerner les besoins des élèves afin d'améliorer le programme. Le Centre offre des services d'intervention au niveau 1, 2 et 3 afin de bien cibler les besoins de l'élève de la maternelle et du jardin pour les services en ergothérapie. D'ici la fin de l'année scolaire, le plan est d'intégrer les services dans toutes nos écoles.

Les objectifs du service de réadaptation en milieu scolaire :

- Éliminer les listes d'attente
- Renforcer les capacités des éducateurs et des parents
- Accroître l'identification précoce des élèves ayant des besoins particuliers
- Prévenir les conséquences secondaires et faciliter la gestion de soi et de la famille
- Améliorer la capacité des enfants à participer avec succès à l'école, en salle de classe et à la maison
- Aider tous les élèves dans le système scolaire

### **8.2 Financement du programme de partenariats pour l'éducation avec les établissements communautaires (PPEEC)**

Le PPEEC consiste en des partenariats collaboratifs volontaires entre le CSCDGR et les Services à la famille et à l'enfance du Nord-Est de l'Ontario. Ce financement nous permet de fournir le volet éducation avec l'embauche de deux enseignantes ressources en éducation spécialisée, d'une aide-enseignante et d'une technicienne en éducation spécialisée alors que les établissements s'occupent du volet santé mentale en offrant

des programmes de traitement au niveau de l'autorégulation. Ces programmes sont dispensés par une technicienne en éducation spécialisée et une travailleuse sociale.

Le montant total approuvé pour le CSCDGR afin qu'il puisse dispenser les programmes d'éducation des PPEEC au Pavillon Anicet-Morin et au Pavillon Thériault à Schumacher pendant l'année scolaire 2023-2024 et l'été 2024 est de 273 269 \$, soit une diminution de 15 191 \$ comparativement à l'année scolaire 2022-2023.

8.3. Financement pour la Somme liée à l'équipement personnalisé (SEP) pour l'année scolaire 2022-2023

Chaque année, le CSCDGR est responsable de la création du rapport de la Somme liée à l'équipement personnalisé en fonction des recommandations d'un spécialiste. Ce processus de demande vise à soutenir l'achat d'équipements non informatiques destinés aux élèves ayant des besoins spécifiques en matière d'éducation.

La SEP est allouée annuellement aux conseils scolaires en fonction des demandes, et ce, conformément aux lignes directrices sur le financement de l'éducation de l'enfance en difficulté.

À la suite du processus de demande pour la SEP 2022-2023, le CSCDGR recevra un financement total de 155 462 \$, soit une augmentation de 17 352 \$ comparativement à l'année scolaire 2021-2022.

8.4 Plan de travail annuel

Le plan de travail annuel du CCED mis à jour est reçu.

**RECOMMANDATION 03 (interne)**

Proposée par : L. H. Dion  
Appuyée par : S. Dubosq

**QUE soient reçus les points d'information sous l'article « Communication et appui » tels que présentés au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 mars 2024.**

Adoptée

9. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION 04 (interne)**

Proposée par : M. Génier  
Appuyée par : L. Drobny

**QUE la séance du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du CSCDGR du 5 mars 2024 soit levée à 17 h 18.**

Adoptée